

ITEP & SESSAD LE LOGIS



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

5

ITEP - SESSAD Le Logis

CONTACT :

Adresse ITEP : 7 rue du Moulin
78 470 St Lambert des Bois
Téléphone : 01 39 44 88 20
Télécopie : 01 30 96 09 80
e-mail : itep.logis@avvej.asso.fr

Adresse SESSAD : 1 place Charles de
Gaulle
78 180 Montigny le Bretonneux
Téléphone : 01 61 38 27 90
Télécopie : 01 61 38 27 90
e-mail : sessad.logis@avvej.asso.fr

ACCES :

MÉTRO et BUS ITEP :
RER : Ligne B4, St Remy lès Chevreuse ;
7 km de l'établissement
RER ligne C, gare de St Quentin ; 10km
de l'établissement
SNCF (depuis Rambouillet, La Défense,
Paris-Montparnasse) : Gare de la
Verrière ; 9 km de l'établissement

MÉTRO et BUS ITEP SESSAD :
gare SNCF, gare routière et RER St
Quentin en Yvelines.

ACCUEIL :

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique Le Logis est un établissement de l'A.V.V.E.J. (Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes) qui existe depuis 1953 et qui conformément à sa mission accueille : *«... les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé... tels que définis au II de l'article D. 312.59.2».*

Article D. 312-59-1 du code de l'action sociale et des familles.

MISSION :

L'ITEP et le SESSAD ont pour vocation en conformité avec les dispositions de l'article D. 312-59-1 du CASF, **de prendre soin** du jeune dans toutes ses dimensions : **Thérapeutique, Educative et Pédagogique.**

En arrivant à l'ITEP ou au SESSAD l'enfant rentre dans un processus indissociable où trois champs, thérapeutique, éducatif et pédagogique, complémentaires et d'importance égale, agissent en interaction les uns avec les autres afin de créer une synergie et d'offrir à l'enfant le meilleur accompagnement possible pour l'aider à surmonter ses difficultés.

AGREMENTS - HABILITATION :

- ITEP : établissement agréé par arrêté du Préfet des Yvelines, No A-04-01699 du 28 septembre 2004. Modification de l'habilitation d'origine le 21 juillet 2015 : accueil de 40 garçons de 8 à 20 ans.
- SESSAD : service agréé par arrêté du Préfet des Yvelines, No A-05-01205 du 27 juin 2005 ; Modification de l'habilitation d'origine le 21 juillet 2015 : accueil de 28 garçons et filles de 6 à 20 ans.
- Prise en charge sur décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

STRUCTURE :

Direction : Geneviève de Foucauld, directrice ; Olivier Cadiou, directeur adjoint.

Chef de service : Alain Ribout ; Martial Martinez Lopez ; Stéphane Goutel ; Daniel Valot (SESSAD)

Effectif ITEP SESSAD :

- *Equipe thérapeutique* : 2 psychiatres, 3 psychologues, 1 médecin, 1 infirmière, 1 psychomotricienne, 2 orthophonistes, 1 art-thérapeute.
- *Equipe éducative* : 19 éducateurs, 4 maitresses de maison, 3 veilleurs de nuit
- *Assistante sociale* : 1
- *Equipe pédagogique* : 3 enseignants, 4 éducateurs scolaires, 1 éducateur technique
- *Fonctions support* : 2 hommes d'entretien, 2 chauffeurs
- *Equipe administrative* : 2 économistes/comptable, 3 secrétaires

RAPPORT D'ACTIVITE 2015 – ITEP – SESSAD Le Logis

Mme De FOUCAULD - Directrice

Préambule

2015 est marqué par l'aboutissement de plusieurs dossiers essentiels amorcés il y a plus de quatre ans déjà :

L'évaluation externe, résultat d'un travail commencé en 2012 par la réécriture du projet d'établissement, et précédé de l'évaluation interne conduite en 2014.

Ce regard objectif, porté par des tiers sur l'institution dans son ensemble, nous encourage à poursuivre le travail amorcé sur la réorganisation institutionnelle et sur l'amélioration de l'accompagnement proposé au Logis aux jeunes et à leur famille, jugé pertinent.

Début janvier, nous avons également eu une inspection des services de l'ARS qui par son absence de remarques significatives concernant l'accompagnement des jeunes a elle aussi validé la pertinence de notre travail auprès de ceux-ci. Quelques points d'améliorations cependant ont été pointés concernant principalement l'organisation administrative telle que la souhaiteraient les services de l'état (procédures, tenue des registres, fiche de poste...) et des problèmes techniques de matériel. Il reste encore beaucoup à faire et à penser mais il est encourageant de savoir que nous sommes dans une dynamique satisfaisante pour les pouvoirs publics qui nous financent mais aussi et avant tout pour les jeunes que nous accueillons et pour leur famille.

Premier trimestre 2015, nous apprenions que le Logis était inscrit sur la « liste » de rouge de l'ARS comme 1000 autres établissements de la région parisienne. Il était reproché au Logis de ne pas respecter le nombre de places installées prévues par son habilitation, d'avoir une activité nettement inférieure au 95 % demandé aujourd'hui par l'ARS et d'avoir un coût à la place très supérieur à celui de la moyenne régionale.

Un gros travail de restructuration a permis d'abaisser de façon significative le coût de l'accompagnement à l'année des jeunes pour se rapprocher de la moyenne régionale, calculée il faut le rappeler, sur un ensemble d'institutions dont les modalités d'accompagnement peuvent être très différentes. Aujourd'hui le coût à l'année d'un jeune reçu au Logis reste supérieur à cette fameuse moyenne régionale mais il est important de souligner que nous sommes la seule institution du département à continuer à accueillir en internat complet les trois quart de notre effectif, dont une majorité de jeunes qui n'ont plus leur place ailleurs.

Il est également important de noter que ce travail de réduction des coûts s'est fait sans amputer les moyens permettant un accompagnement de qualité.

Le dialogue parfois difficile, amorcé il y a plus de 3 ans avec l'ARS, s'est intensifié et en juillet 2015 nous avons reçu notre nouvelle habilitation. L'ITEP le Logis est désormais habilité à recevoir 40 jeunes garçons de 8 à 20 ans dont 30 en internat, 8 en semi internat et 2 en semi internat de fin de parcours. Le SESSAD quant à lui accueille 10 jeunes supplémentaires soit un total de 28 jeunes (filles et garçons) et l'âge d'arrivée possible des jeunes a été abaissé à 6 ans.

La clôture de ces dossiers marque le début d'une nouvelle étape pour le Logis, ITEP et SESSAD confondus, où la confiance dans la qualité de notre travail et l'apaisement ont retrouvé toute leur place dans nos relations avec l'ARS, la MdpH et nos partenaires de l'éducation nationale.

Dans ce contexte plus apaisé, la réflexion sur l'amélioration de l'accompagnement proposé aux jeunes se poursuit ainsi que la montée en compétence de l'ensemble des salariés.

La recherche d'une collaboration étroite avec les familles des jeunes que nous accueillons a été un axe essentiel de notre réflexion concernant l'accompagnement des jeunes cette année. Dès l'admission, que ce soit à l'ITEP ou au SESSAD, un travail d'inclusion, d'explication, de mise en confiance, est fait pour construire le climat qui permettra cette collaboration des familles, indispensable à la progression des jeunes. Certaines familles aujourd'hui considèrent l'institution comme un point de repère et un endroit où ils peuvent déposer en confiance leurs difficultés et trouver une écoute et une aide bienveillante : le travail fait lors des CPCE¹, la disponibilité des parents lorsque nous les sollicitons, leur assiduité et la présence des fratries lors des samedis qui leur sont consacrés en témoignent. Voir les uns et les autres mettre la main à la pâte pour faire de ces matinées un temps de partage et de convivialité, est pour nous une source de joie et d'encouragement à poursuivre cette recherche, car il nous arrive, a contrario, de mesurer les conséquences très négatives dans notre travail auprès d'un jeune lorsque nous ne parvenons pas à travailler en confiance avec sa famille.

Durant toute cette année 2015, nous avons continué à travailler, échanger, apprendre pour développer notre expertise des troubles du comportement et de la conduite. Des formations collectives ont été mises en place comme « Renforcer sa professionnalité auprès de préadolescents de d'adolescent difficiles accueillis en ITEP », conduite par Michel Defrance, administrateur de l'AVVEJ et ancien directeur d'ITEP, et des temps d'échanges et de réflexion autour du «Diagnostic partagé» ou lors des temps d'analyse des pratiques avec un nouvel intervenant

L'intégration de la dimension de soin dans tous les espaces d'accompagnement au travers d'un travail très concret est portée par l'ensemble de l'équipe thérapeutique :

- Présence des psychologues à toutes les réunions d'équipe éducative pour enrichir la réflexion des éducateurs sur la vie du groupe et sur les situations de chaque jeune.
- En plus de la présence hebdomadaire du psychologue chaque lundi pour un temps de travail avec l'équipe pédagogique, présence du médecin psychiatre qui est venue soutenir elle aussi la réflexion bien nécessaire pour remettre ces jeunes dans les apprentissages.
- l'organisation d'ateliers croisés avec les pédagogues et les éducateurs et de temps d'échange avec les enfants comme le groupe de parole dans une classe ou lors du temps d'accueil sur le groupe de semi-internat le lundi matin.
- Un travail d'analyse des pratiques a commencé également en septembre avec un nouveau formateur très expérimenté, avec la particularité pour le SESSAD de partager ce temps avec les thérapeutes.

Au SESSAD comme à l'ITEP, nous devons continuer à être innovants dans notre recherche afin d'élargir l'horizon souvent si étroit, si fermé de ces jeunes. Notre travail c'est aussi de leur faire vivre des expériences qui vont les construire, les enrichir, les bousculer, les marquer, comme le faisait déjà Jean Claude Ferrand avec les « loisirs thérapeutiques ». Lorsqu'on interroge les anciens de St Lambert c'est de cela dont ils se souviennent : la spéléo, les sorties en montagne, le bateau construit avec Tino... Les expériences artistiques, la découverte du beau, de la nature, du monde en général et en particulier celui auquel ils n'ont pas eu accès, font pleinement partie de notre mission de soin, d'éducation et d'enseignement.

A plusieurs reprises, les équipes ont pu s'extraire du quotidien souvent pesant et enlisant de l'internat pour oser des séjours « autrement », comme le séjour organisé en Drome Provençale par Benoit, notre éducateur environnement, ou tout simplement la nuit passée dans les hamacs sous les tilleuls du Logis pour les jeunes semi-internes du Cap. A chaque fois ils ont pu constater toute la richesse de ces expériences ; individuellement pour chaque jeune, mais aussi pour l'ensemble du groupe et pour les éducateurs eux-mêmes.

¹ Conseil de Paroles et Commission Educative

2015 c'est aussi malheureusement l'interruption brutale, fin juin, à la demande de l'ARS, de notre participation à l'expérimentation DITEP.

Pouvoir sortir du cadre contraint de la notification MDPH et penser l'accompagnement d'un jeune en termes de parcours pouvant évoluer au gré de ses besoins, de ses souhaits pour son avenir et de ceux de sa famille nous donnent la souplesse nécessaire pour être réactifs, inventifs et rester au plus près des besoins du jeune. Le dispositif nous permettait aussi d'éviter des ruptures inutiles lorsque l'enfant « n'en peut plus » et qu'il retourne à la maison sans que nous ayons eu le temps de penser et de mettre en place d'autres perspectives.

Cette interruption est pour nous un pas en arrière qui nous prive d'une manière de penser et de construire l'accompagnement personnalisé d'un jeune, demandé par la loi 2002 et celle de 2008.

2015 c'est aussi la préparation d'un projet qui verra son aboutissement pour la rentrée scolaire 2016 : le déménagement de l'unité de vie de Raizeux à St Lambert des Bois. Cette décision a été longuement murie et l'ouverture de cette nouvelle unité de vie, appelée « Terre neuve » se fait avec l'idée que le rassemblement de tous jeunes du Logis sur le site de St Lambert, va nous permettre de mieux travailler, échanger et mutualiser nos moyens comme nos savoir-faire pour un meilleur accompagnement des jeunes.

La fermeture de Raizeux, ouvert depuis plus de 20 ans est pour certains salariés une étape importante car ils y ont vécu l'essentiel de leur vie professionnelle au Logis. Mais l'âme d'un lieu n'est pas uniquement constituée par des murs ou un jardin mais bien par la qualité d'une équipe qui porte ensemble un projet et nous sommes confiants dans le fait que l'équipe en place aux Eterlous saura transposer tout son savoir-faire et son savoir-être à St Lambert.

2015 s'est donc achevée de façon plus sereine qu'elle n'avait commencé. Nous sommes conscients d'avoir franchi quelques tourbillons dangereux et de pouvoir aborder des rivages un peu plus paisibles qui vont nous permettre d'approfondir le travail commencé. L'écueil à éviter aujourd'hui est de penser que nous pouvons nous reposer sur nos lauriers. L'équilibre d'une institution, sans cesse remis en question, doit être le résultat d'une tension permanente entre deux pôles :

- D'une part, le désir de mettre en place une organisation et un fonctionnement rationnels nous permettant de répondre le mieux possible aux contraintes administratives et sécuritaires de plus en plus envahissantes, mais aussi de donner une visibilité et des repères nécessaires à la gestion d'une institution de cette taille ;
- D'autre part, la nécessité de laisser l'espace à la création, l'innovation, l'interrogation, la prise de risques qui engendrent une forme de désordre mais qui sont constitutifs de la vie elle-même.

Sans eux, l'accompagnement de ces jeunes qui viennent sans cesse nous bousculer par leur trop plein de souffrances et de difficultés, ne peut être pensé et l'institution se réduirait bien vite à un ensemble de procédures et de règlements mortifères, loin des valeurs portées par l'AVVEJ : Association **vers la vie** et pour l'éducation des jeunes.

L'I.T.E.P

I. L'activité

2015 est encore une année de transition marquée par le changement d'habilitation du Logis en juillet, modifiée afin d'ajuster notre capacité d'accueil et nous permettre de sortir de la situation de déséquilibre qui perdurait depuis trop longtemps.

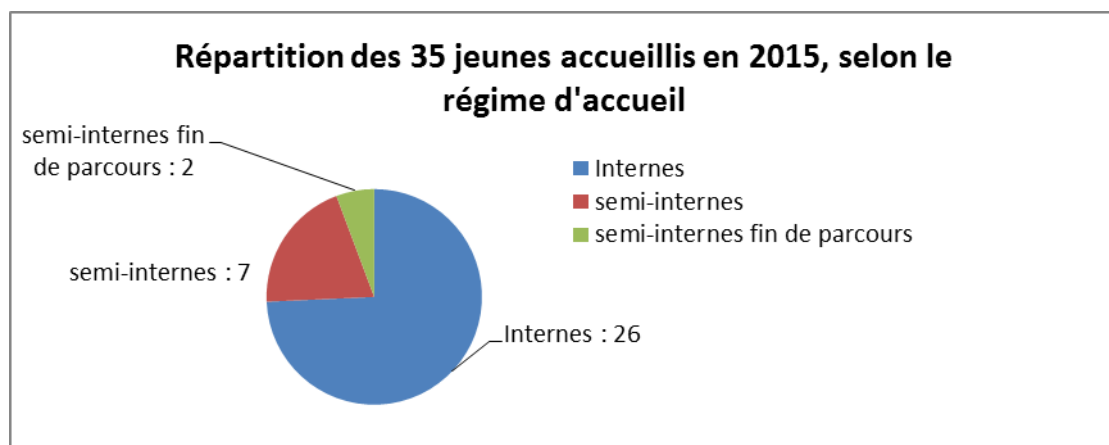
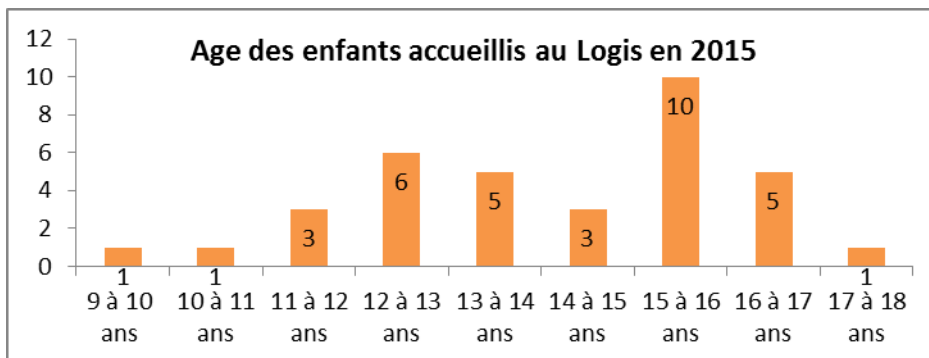
a. Capacité d'accueil de l'ITEP

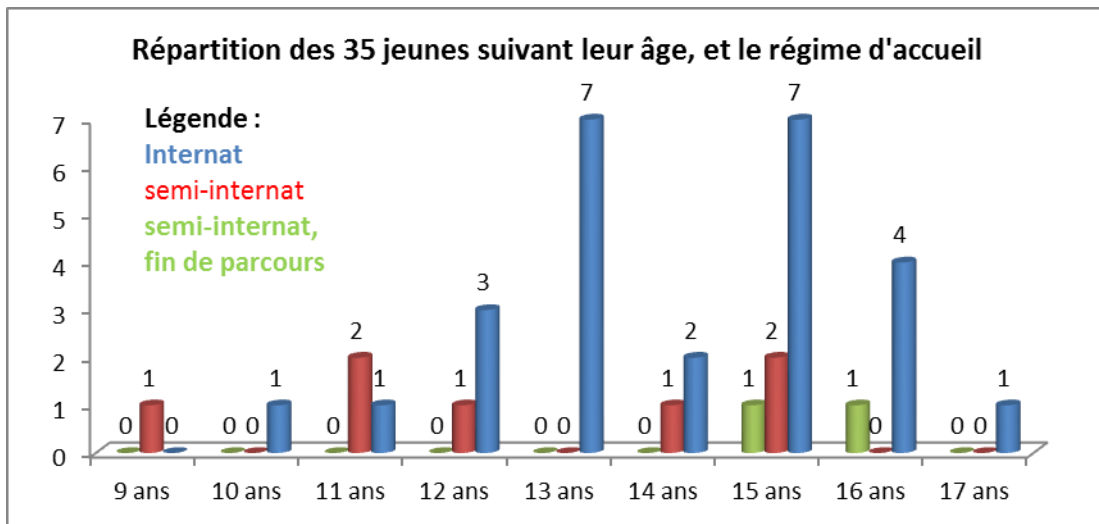
Suite à la fermeture du Mesnil fin 2013 le nombre des places installées au Logis, a été de 32 places jusqu'en juillet 2015 : 24 places d'internat et 8 places de semi-internat ; puis de 40 places depuis août 2015 : 30 places d'internat, 8 places de semi-internat et 2 places de semi-internat de fin de parcours suite à notre changement d'habilitation le 21 juillet 2015.

b. Photographie de l'effectif 2015 et des admissions

Nous avons accueilli en moyenne sur l'année entre 31 et 35 jeunes :

- Entre 24 et 27 jeunes en internat
- Entre 4 et 8 jeunes en semi-internat
- A partir d'août 2015, 2 jeunes en semi-internat fin de parcours





On peut constater que 74 % des garçons accueillis ont entre 13 et 17 ans dont la majorité en internat.

c. Dossiers d'admission

- 76 dossiers reçus :
 - 36 dossiers pour le département du 78 : 15 demandes d'internat, 18 demandes de semi-internat et 3 sans précision quant à la modalité d'accueil.
 - 40 dossiers hors département : 24 demandes d'internat, 2 de semi-internat et 14 sans précision quant à la modalité d'accueil.
- 55 refus sur dossier dont :
 - 9 pour des raisons d'éloignement géographique
 - 7 jeunes étant déjà accueillis dans un autre établissement
 - 4 dossiers concernaient des filles
 - 13 dossiers car la problématique des jeunes n'était pas adaptée à l'itep Le Logis
 - 11, l'effectif du groupe pouvant les accueillir étant complet
 - 6 pour des raisons de manque d'adhésion de la famille
 - 4 car l'itep Le Logis ne permettait pas la poursuite du projet professionnel du jeune
 - 1 car nous n'avons pas pu rentrer en contact avec la famille.
- 18 visites d'admissions ont été réalisées par l'équipe :
 - 10 jeunes ont été admis
 - 2 jeunes ont été mis en liste d'attente
 - 2 jeunes ont été accueillis dans d'autre établissement
 - 4 refus d'admission ont été prononcés suite aux rendez-vous car l'établissement n'était pas en mesure de prendre en charge les problématiques de ces jeunes.
- 3 dossiers reçus en fin d'année ont été traités sur l'année 2016.

Départs

6 jeunes ont quitté l'ITEP

- 1 jeune a été accueilli sur un dispositif de classe relais au lycée Colbert
- 1 jeune est parti poursuivre sa formation professionnelle en MFR après plusieurs années de présence au Logis
- 3 jeunes ont été accueillis en IME et IM-Pro
- 1 jeune reste sans solution, après avoir été accueilli à l'ITEP le Logis pendant 7 ans. Aucun IME n'a voulu l'accueillir malgré une notification de réorientation en IME faite par la MDPH.

d. Taux d'activité

L'activité théorique est calculée d'après l'ancienne habilitation, soit 50 places installées dont 42 places d'internat.

L'activité accordée par l'ARS au budget 2015 tient compte des places réellement installées, soit 32 places jusqu'en juillet 2015 et 40 places à partir d'août 2015.

Internat

- Activité théorique : 8 820 journées.
- Activité retenue par l'ARS au budget : 4 713 journées.
- Journées réalisées : 4 770.

Semi-internat

- Activité théorique : 1 680 journées.
- Activité retenue par l'ARS au budget : 1350 journées.
- Journées réalisées : 1493 dont 148 journées de semi-internat de fin de parcours mis en place à partir de septembre 2015.

Total des journées accordées par l'ARS : 6 063.

Total des journées réalisées : 6 283, soit 103,62 % de l'activité accordée.

Journées non comptabilisables :

La baisse constante des journées d'absence des jeunes se confirme : 312 en 2015 contre 633 en 2014, 713 en 2013 et 1 131 en 2012.

L'ITEP le Logis a su ces deux dernières années développer des outils innovants afin de répondre au mieux aux situations de crises qui ne manquent pas d'arriver dans les ITEP. Ce travail a permis d'améliorer de façon visible et constante la qualité de l'accompagnement que nous proposons aux jeunes mais aussi de diminuer de façon sensible l'absentéisme et les ruptures de parcours.

- Le travail de compréhension et d'adhésion au projet de leur fils et au fonctionnement de l'ITEP, fait auprès des familles dès l'admission donne des résultats très positifs quant à l'absentéisme.
- L'instance d'échange du CPCE (Conseil de Paroles, Commission Educative) régulatrice des tensions et des conflits permet également de désamorcer des situations qui autrefois aboutissaient à des interruptions de prise en charge.
- La mise en œuvre de la nouvelle modalité d'accompagnement appelée « Prise en Charge Hors Cadre » pour les jeunes les plus en difficulté au sein du Logis, démarrée en novembre 2013 se révèle également très pertinente dans les réponses à apporter aux jeunes et dans la diminution des journées d'absences et de suspension de prise en charge.

e. Un excédent financier

Nous présentons un résultat comptable excédentaire de 123 385 euros rendu possible essentiellement par la vigilance de tous pour ajuster nos dépenses à la réalité des effectifs réellement accueillis à l'ITEP.

Un travail pédagogique est également fait depuis plus de 4 ans auprès des jeunes mais aussi auprès des salariés autour de la question de la consommation dans les Institutions. En rendant chacun plus responsable face aux dépenses institutionnelles et en ayant recours à l'ingéniosité et à la vigilance de chacun, nous avons pu continuer à faire avec moins de moyens, sans toucher à la qualité de l'accompagnement.

II. Ressources Humaines

L'équipe du Logis a continué de se stabiliser et nous avons enregistré peu de mouvement de personnel.

a. Mouvement du personnel

Arrivées :

- 2 personnes en CDI (1 orthophoniste et 1 maitresse de maison)
- 7 personnes en CDD principalement des éducateurs pour assurer des remplacements maladie longue durée ; 2 éducatrices ont vu leur contrat CDD se transformer en CDI en 2016.

Départs :

- 1 départ à la retraite d'une maitresse de maison.
- 3 démissions dont 2 d'éducateurs et 1 secrétaire.
- 7 fins de CDD.

Intérim :

- 11 personnes sont venues travailler en intérim pour de courtes missions essentiellement des veilleurs de nuits afin d'assurer la continuité de la prise en charge des jeunes en internat.

b. Arrêts maladie

En 2014 nous enregistrons 2 719 journées. En 2015, nous enregistrons une augmentation de 67 % avec 4 040 journées d'arrêt maladie dont :

- 125 jours de congés maternité (3 personnes)
- 660 jours de congé parental (3 personnes)
- 2309 jours concernant 9 personnes pour des arrêts longue maladie supérieurs à 100 jours.

Cette question des arrêts maladie, récurrente dans le secteur médico-social, reste un point crucial qui vient trop souvent mettre à mal la continuité de la prise en charge des jeunes et l'équilibre des équipes et de l'institution en général.

La gestion des dossiers de ces salariés absents est chronophage et mobilise une part importante de l'énergie de l'équipe de direction qui doit gérer les remplacements et de l'équipe comptable qui a la responsabilité du suivi administratif.

c. Formation

La question de la formation reste prégnante au Logis et nous essayons avec les moyens qui sont les nôtres de continuer de permettre à un maximum de personnes de pouvoir bénéficier de ces temps de réflexion et de recul, bien nécessaires dans ces métiers que nous exerçons.

- Le travail commencé en 2014 pour 15 personnes sur les questions liées à l'agression, « je t'agresse, tu m'agresses, nous communiquons » s'est poursuivi en 2015.

- La totalité des éducateurs, des pédagogues et des chefs de service a suivi une session de formation dispensée par Michel Defrance sur la question « Renforcer sa professionnalité auprès de préadolescents et d'adolescents difficiles accueillis en ITEP.
- Notre éducateur technique « environnement » est allé parfaire ses connaissances en permaculture.
- Un chef de service a eu la chance de pouvoir suivre le DU dirigé par Philippe Jeammet sur la question « des adolescents difficiles ».
- 6 salariés, essentiellement l'équipe thérapeutique, accompagnés par le directeur adjoint, ont suivi les Journées d'études, de recherche et de formation organisées chaque année par l'AIRe. La thématique cette année était « Des corps. Entre corps et psyché. Penser ce qui les habite. »
- 11 salariés ont également pu participer au Séminaire organisé par l'AVVEJ tous les deux ans. 2015 a été l'année où nous avons essayé de réfléchir sur une question ô combien d'actualité « Normes, règles, lois : quels repères pour l'institution éducative ? »

III. Bilan de l'accompagnement

a. Bilan Thérapeutique

Des départs momentanés et des arrivées ont marqué ce début d'année 2015 :

- Congé de maternité de la psychomotricienne en poste dont le remplacement a été assuré par la psychomotricienne récemment diplômée à l'issue de son année d'apprentissage au sein de l'itep . Cette continuité, actée par un "tuilage" de quelques jours, a permis de préserver la créativité et de maintenir le fort investissement de ces professionnelles auprès des enfants tout au long de l'année, qui en réponse ont adhéré fortement aux prises en charge proposées.
- Arrêt maladie de plusieurs mois d'une psychologue. Le reste de l'équipe a su prendre le relais et les rencontres psychologiques individuelles pour chaque jeune accueilli ont pu se poursuivre sans conséquences négatives.
- L'accueil d'une nouvelle orthophoniste, après une année de vacance du poste. " je découvre les jeunes accueillis au travers des bilans, tant par la passation des items que par la façon dont la relation peut s'installer au cours de ces quatre ou cinq séances : quelles sont leurs stratégies de réussite, d'évitement, face à une difficulté...Mais je les découvre aussi et surtout à travers le regard que les adultes portent sur eux, ce que chaque pédagogue, éducateur, thérapeute, tout intervenant auprès du jeune peuvent en révéler. Ces regards croisés, à croiser, sont les piliers du « prendre soin », d'où mon attachement à rencontrer chacun".

Tous ces mouvements de personnel ont nécessité de renforcer encore la mise en œuvre du travail de collaboration existant afin d'éviter un impact négatif sur l'accompagnement des jeunes.

“Apprendre le manque, le changement , l'attente, s'autoriser une perte pour une nouvelle rencontre, le plaisir de se retrouver, s'assurer de n'avoir pas été oublié ...voici les enjeux, riches d'aléas que ces situations de rupture de suivi génèrent. Nous tentons, autant que possible, que des relais soient chaque fois mis en place afin de soutenir les mouvements émotionnels qui les accompagnent. Notre vigilance s'attarde sur les ressentis des enfants mais aussi sur ceux des adultes. L'institution acte sa fonction soignante dans la mise en œuvre de la permanence de l'autre, permanence du lien, possibilité du tissage de la relation. Le jeune apprend à faire confiance, à supporter un

nouvel attachement au risque de s'en séparer et de grandir un peu plus... La mise en place de ces relais est soutenue par la conviction de l'importance de la continuité du soin conjointement à la singularité de chaque thérapeute. Il s'agit donc, chaque fois, de la proposition d'une nouvelle rencontre qui participera à accompagner le jeune dans son parcours d'élaboration psychique.

Par ailleurs, l'équipe a poursuivi tout au long de l'année le soutien aux équipes dans le cadre de l'interdisciplinarité.

- *“Au Logis, les éducateurs viennent facilement et régulièrement échanger dans nos bureaux, participer à un entretien à leur demande, celle du jeune ou du psychologue. Ces rencontres complètent les temps de travail communs existants lors des réunions d'équipes chaque semaine. Un temps de travail hebdomadaire a lieu également avec le chef de service éducatif permettant échanges, réajustements et approfondissements de la réflexion. Ces rencontres répétées favorisent le tissage de liens professionnels, les découvertes et l'enrichissement des pratiques respectives. Des projets peuvent naître, de la créativité apparaît dans les prises en charge, ateliers éducateurs - psychologue, participation au séjour... Une expérience à la croisée des regards et des pratiques spécifiques à chaque entité professionnelle dans le but commun de prendre soin de l'enfant. »*
- Initiée à la rentrée de septembre 2014, l'année 2015 a permis la pleine consolidation du travail d'une des thérapeutes de l'I.T.E.P. présente sur le site de Raizeux tous les vendredis matins. Ce ne sont plus les enfants qui se déplacent mais la thérapeute qui va à leur rencontre sur leur lieu de vie. Quelle place possible dans la vie de ce groupe ?

" Arrivée de bon matin, allais-je attendre dans mon bureau ou pouvais-je entrer sur le lieu de vie? Ce moment particulier, où il a fallu que je trouve ma place progressivement - un psy au p'tit dej ! Et puis quoi encore! - est riche d'observations de la vie d'un groupe.

Des rituels se mettent en place : lorsque je rentre sur le groupe, je salue les jeunes et leurs éducateurs, leur souhaitant bon appétit. Je réponds aux possibles questions et rejoins un des éducateurs dans la cuisine qui jouxte la salle à manger. Tous ces mouvements, ce que je vois, j'entends, les mots échangés avec les enfants, entrecoupés par la transmission d'informations réciproques entre éducateurs et psychologue, ont permis au fil du temps, une autre rencontre avec l'équipe sur leur lieu d'exercice "principal".

Marjorie Vandepuy Psychologue clinicienne

b. Bilan Educatif

Fin 2013, les cadres de direction, assistés par l'équipe thérapeutique, ont entamé avec les équipes un travail de réflexion appelé « diagnostic partagé » afin de mieux cerner le travail très spécifique des équipes en ITEP.

Cinq items ont été retenus pour être l'objet de la réflexion de tous :

- la gestion du quotidien,
- le travail en équipe,
- les écrits professionnels,
- la gestion du conflit
- le travail avec les familles.

Cette réflexion a été étayée par ailleurs par des temps de formation, en particulier sur les écrits professionnels et la gestion des conflits. Ces temps de réflexion qui doivent se poursuivre et se formaliser pour rendre plus visible notre spécificité au cœur de l'institution a permis à beaucoup de se questionner. Certains ont confirmé leur vocation « d'itepiens » et d'autres ont pris conscience que l'accompagnement de jeunes dans d'autres lieux leur était préférable.

Le médecin psychiatre et le directeur adjoint se sont particulièrement penchés ensemble sur le travail avec les familles dès l'admission. Ce travail d'inclusion, d'explication, de recherche d'adhésion et de partenariat de la famille dans l'accompagnement de leur fils a impacté de façon très positive l'accueil des jeunes.

Regard sur l'admission du directeur adjoint, Olivier Cadiou

Le processus d'admission est un organe institutionnel qui ne supporte ni l'erreur ni l'approximation. Une admission bien menée c'est l'assurance d'une sortie honorable.

Tout commence par une première rencontre. Il s'agit de ne pas la rater car tous les anciens d'institution vous le diront : « on s'en souvient toute notre vie... » Voilà qui met la pression...

Après les présentations d'usage : « nous allons parler de la notification MDPH...! » C'est donc la maison départementale pour l'autonomie des personnes handicapées...

« Es-tu handicapé ???

Te manque-t-il une jambe, un bras, un œil ??? Non ?

Pardon nous avons dû nous tromper, au revoir...

Pardon ??? C'est ton comportement qui est handicapant ??? Veux-tu m'en dire un peu plus... ».

La base du processus d'admission, c'est une famille et un enfant qui viennent nous faire une demande et certainement pas le dossier que nous avons sous les yeux à ce moment-là et où l'admission se résumerait à une vérification de ce qui s'y trouve et de la famille. Il est donc primordial qu'ils puissent formuler leur demande sans aucune introduction ou intervention de notre part.

Il sera alors souvent nécessaire de préciser que la venue à l'ITEP est leur démarche, qu'il n'y a là aucune obligation et qu'en aucun cas nous ne sommes la protection de l'enfance. Ce qui les amène, c'est leur impuissance, leur souffrance et la certitude que sans savoir comment, ils ont tous envie que cela s'arrête.

Une fois que l'enfant et la famille auront, tour à tour, expliqué leurs raisons et leurs attentes, il sera souvent nécessaire de préciser que nous ne sommes pas une école. Que le pédagogique est un outil (au même titre que l'éducatif et le thérapeutique) au

service du soin de leur enfant afin de l'aider à renouer avec les apprentissages, retrouver une posture d'élève autour d'un projet qui fasse sens, et qu'une fois ce but atteint, l'école fera mieux que nous. Et que si c'est l'école qui a été bien souvent le révélateur de cette souffrance, le handicap de leur enfant réside également dans son impossibilité à s'intégrer socialement car il ne possède pas les codes nécessaires et ne sait pas comment les assimiler.

Nous abordons ensuite la partie la plus délicate où il est dit que l'enfant a besoin de soins et que ce qui fait soins en ITEP c'est l'interdisciplinarité. Comment reconnaître et accepter que son enfant est différent, handicapé psychiquement (car en défaut d'élaboration psychique) alors que son intelligence est préservée et que son handicap n'est pas ...visible. Si pendant l'admission il y a souvent une adhésion et une acceptation de surface de cet état de fait, il faudra bien souvent une année entière pour lever les résistances et la souffrance du désespoir d'avoir un enfant différent, enrayer un processus fataliste et redonner espoir.

Nous insistons alors sur le fait qu'à l'ITEP le LOGIS, puisque l'enfant a besoin de soins, il faudra se conformer à la prescription :

- reconnaître et accepter à moyen terme la différence de l'enfant, pour lui laisser l'opportunité de s'inscrire dans un processus soignant, sans rentrer dans un conflit de loyauté vis-à-vis de ses parents qui, désirant à tout prix un enfant « normal », resteraient dans le déni de ses troubles.
- Se rendre disponible chaque fois que l'ITEP le jugera nécessaire pour l'accueil et l'accompagnement de leur enfant (a minima 2 fois par an pour la signature du projet personnel d'accompagnement et six samedis matin par an pour la réunion famille avec les différents professionnels qui travaillent avec leur enfant).
- Que leur enfant est en souffrance psychique et qu'à ce titre la prescription de l'ITEP est de 210 jours de présence par an et qu'aucune absence ne saura être tolérée sans motif réel et justificatif. Les dates de vacances des parents, la location du mobil home, le barbecue familial ne seront pas retenus comme raisons valables mais plutôt comme le déni des troubles de l'enfant à des moments bien choisis. Le non-respect de cette consigne donnera lieu à une convocation où l'on se redira l'importance d'autoriser son enfant à avoir besoin de soins.
- Enfin, on se rappellera chaque fois que nécessaire, que si leur enfant est mis à l'écart par sa différence, ce n'est la faute de personne : ni de l'école qui n'est pas équipée pour recevoir la différence, ni de leur enfant, qui est le premier à en souffrir et qu'une chose est sûre : c'est que s'il savait fonctionner autrement il le ferait ; et enfin ni de leur faute à eux, les parents, qui n'ont pas fait exprès de mettre leur enfant en difficulté parce qu'ils n'auraient pas su, pu, voulu bien faire. Par contre que chacun prenne sa part de RESPONSABILITE ; que chacun reconnaisse et convienne de ses erreurs et tente d'y remédier sans porter la faute ou la responsabilité sur l'autre.

Enfin, l'entretien se termine toujours par la même question : « *es-tu quelqu'un de bien ? Es-tu une belle personne ?* »

Un ITEPIEN répond souvent : « non !, je ne fais que des bêtises et je rends mes parents malheureux ». Un enfant est par définition une belle personne, et notre travail est d'aller réveiller cet être endormi par des années de malentendus. La tâche est ardue et nous n'avons pas le droit à l'erreur car elle est souvent lourde de conséquences et catastrophique pour ces enfants qui ont si peu d'estime d'eux-mêmes. Voilà pourquoi nous prenons parfois beaucoup, beaucoup, vraiment beaucoup de temps pour faire les admissions à l'ITEP le LOGIS pour que tout chemine et que chacun soit sûr de faire le bon choix.

Car nous avons une fleur unique au monde, qui sur la planète ITEP ne demande qu'à éclore, « *car une mauvaise herbe, c'est une herbe dont on n'a pas encore découvert les vertus...* ». Dessinons-lui un ITEP.

Regard sur l'admission du Dr Laurence L'hostis - Le Louarn, médecin psychiatre

Le second temps de la visite d'admission est la rencontre du médecin psychiatre. Elle symbolise l'entrée dans le processus de soin que constitue l'ensemble du dispositif de l'itep.

Il convient de rappeler que la demande des parents est à l'origine de l'admission en ITEP, selon la procédure de la MDPH. Ce n'est pas un placement à caractère social au titre de l'assistance éducative ou de la protection de l'enfance. L'enfant n'est pas reconnu en situation de danger dans le milieu familial. Ses actes passés ne justifient pas d'un suivi de protection judiciaire.

L'enfant et ses parents sont reçus ensemble durant une heure ou plus. La présence conjointe des deux parents est demandée. Selon la nature des liens parentaux des aménagements sont réalisés afin de s'assurer que chaque parent soit reçu avec son enfant. C'est, dès l'admission, la prise en compte que les premiers interlocuteurs seront le père et la mère, détenteurs de l'autorité parentale.

Cette première rencontre doit permettre de valider l'orientation inscrite sur la notification MDPH. Non pas une simple confirmation administrative mais une validation de la compréhension par l'enfant et ses parents de la symptomatologie qui motive une telle décision. Il s'agit donc de déterminer et d'actualiser ensemble, la nature des troubles du comportement et des conduites qui entravent les capacités de socialisation et d'apprentissage. Les symptômes colligés sont teintés d'une coloration psychiatrique, déficitaires et/ou du registre de la délinquance mais ne sont, en aucun cas, fixés dans l'un ou l'autre de ces secteurs. C'est une clinique à la croisée de ces possibles trajectoires.

La famille sera une ressource à toutes les étapes de la prise en charge. Les parents sont porteurs et rapporteurs de l'histoire de leur enfant. L'écoute de l'anamnèse va permettre une nouvelle narration, ponctuation d'une vie à revisiter afin de mieux comprendre les liens, les interactions, les ruptures, les incompréhensions, les blessures mais aussi les choix, les réussites, les envies, les attentes et les projets qui concourent à la vie actuelle de l'enfant au sein de cette famille. L'enfant semble souvent découvrir des éléments de son histoire. L'échange apporte aussi des indications sur les compétences parentales anciennes et actuelles, compétences qui seront indispensables à la mobilisation d'un réel processus soignant.

Au fil de la discussion sont exposées les modalités de prise en charge que peut apporter l'itep.

L'itep n'est pas une école bien que la présence de l'unité d'enseignement pourrait le faire penser. L'itep est un lieu où seront proposées des approches pédagogiques, éducatives et thérapeutiques, toutes destinées à mobiliser le jeune autour de son comportement et de ses conduites. De la compréhension du sens que peuvent avoir ces nouvelles modalités d'entrée en relation avec l'autre, avec les savoirs, débutera une nouvelle réflexion. Cette élaboration psychique doit permettre la mobilisation de compétences nouvelles et la modification possible du comportement. C'est un processus long, qui nécessite de prendre le temps. Plus qu'une réparation, une rééducation c'est la construction d'un enfant, qui n'a pu, jusque là, développer les capacités d'expression émotionnelles et cognitives lui permettant le vivre ensemble et l'accès réel aux apprentissages.

L'une des particularités de l'itep Le logis est l'accueil majoritaire des enfants en internat. L'internat est synonyme de séparation, de mise à distance volontaire de la dynamique

familiale. Cette séparation doit inclure les parents à leur juste place. Parents épuisés, démunis face aux comportements de leur enfant, dévalorisés par le regard scolaire, social. Des parents qui expriment leur incapacité à faire face aux troubles de leur enfant. Cette démarche doit être volontaire, certes souvent guidée par les professionnels qui jusqu'à ce moment là étaient en charge de leur enfant. Ils acceptent l'idée d'une séparation temporaire de la dynamique familiale afin que chacun puisse souffler. Dans la réalité des premières rencontres, ces parents évoquent quelques semaines, quelques mois, jamais plusieurs années d'internat. La demande d'internat est une pause, le souhait d'un retour au domicile, dès que l'enfant s'est apaisé est le plus souvent formulée.

Rares sont les enfants qui expriment d'emblée une demande propre d'entrée en internat. C'est une adhésion de nécessité dans le contexte d'un nouveau dispositif qui leur est proposé, c'est une injonction parentale, scolaire, sociale. La formulation souvent de la dernière chance après une série d'échecs. Il s'agit de s'assurer que l'enfant et les parents sont dans la capacité de vivre cette séparation dans la réalité. La notion de temps de séparation que l'enfant est capable de vivre sans se sentir anéanti sur le plan émotionnel et intellectuel doit être évaluée. Sans quoi, se sentant rejeté, abandonné, l'enfant devient inaccessible aux influences éducatives de l'internat et cela renforce alors ses troubles du comportement.

Tout au long de l'entretien d'admission est recherchée avec insistance l'adhésion de l'enfant et de ses parents à l'éventualité d'un processus de transformation. Processus qui pourrait alors débiter maintenant.

Cette rencontre est donc une conversation qui implique conjointement l'enfant et ses parents. La parole leur est alternativement donnée afin que chacun, de sa place, confirme cette possible entrée en Itep et plus précisément la venue, maintenant, à l'Itep Le Logis.

Au cours des derniers mois, l'accent a été mis sur cette nécessité que l' admission se fasse dans une temporalité qui corresponde au mieux aux possibilités psychologiques réelles de chacun des demandeurs :

" je viens à l'Itep parce que ici je pense que l'on va m'aider " et non pas " je vais à l'Itep parce que je fais des bêtises et que plus personne ne veut de moi".

c. Bilan pédagogique

L'unité d'enseignement, bien que donnant toute satisfaction en ce qui concerne l'accompagnement des jeunes, a besoin de continuer d'approfondir certains dossiers qui lui sont spécifiques :

- Nous n'avons toujours pas signé de convention avec l'éducation nationale. Le projet d'externalisation des unités d'enseignement des EMS (Etablissements Médico-Sociaux) semble ne pas concerner en premier chef les ITEP, pour qui il semble a priori difficilement réalisable.
- La réflexion autour de l'utilisation des pédagogies nouvelles doit continuer afin de perfectionner nos approches pédagogiques pour réconcilier les jeunes avec les apprentissages. Aujourd'hui, les enseignants et les éducateurs scolaires, aidés par l'équipe thérapeutique, font preuve de beaucoup d'inventivité pour garder en classes ces jeunes, leur redonner confiance et les remobiliser autour des apprentissages. La formalisation de toutes ces tentatives pour mieux les instituer au Logis représente désormais l'étape suivante.
- La mise en place d'ateliers techniques pensés et organisés comme une modalité permettant une première étape vers la professionnalisation peine à se réaliser.

Les difficultés à trouver des éducateurs techniques souhaitant et ayant la capacité à travailler avec ces jeunes ainsi que le manque d'espace dédié pour l'atelier cuisine et l'atelier bricolage sont de véritables freins.

Il est cependant essentiel que nous puissions permettre à nos jeunes :

- d'une part de se projeter et de préparer leur avenir professionnel avec une intégration, dans des structures d'enseignement type CFA, CFA spécialisé et MFR (Maison Familiale Rurale) lorsque cela est possible ;
- d'autre part, pour ceux dont le retard scolaire est trop important, pouvoir à terme bénéficier de la possibilité de délivrance d'attestations de compétences professionnelles sur site en partenariat avec l'éducation nationale.

Concrètement aujourd'hui, tous les jeunes de l'ITEP, au nombre de 35, sont accueillis sur l'espace pédagogique :

- 18 jeunes sont scolarisés à temps complet sur l'unité d'enseignement de l'ITEP
- 3 jeunes ont bénéficié d'une prise en charge adaptée dans le cadre du PECHC
- 13 jeunes bénéficient d'une double scolarité à plein temps : ITEP / inclusion scolaire
- 15 jeunes, en plus de leur scolarité, ont pu partir en stage pour préparer leur avenir professionnel.

Bilan du chef de service pédagogique M. Martinez

Quelle belle année que celle passée à l'école de l'itep Le Logis. Une équipe pédagogique investie, qui a envie de travailler auprès de nos jeunes, qui donne envie aux enfants, à travers tout ce qu'elle propose : remises à niveau scolaire, application des cours généraux par le biais des travaux pratiques, atelier environnement, ateliers interdisciplinaires autour du sport (foot, rugby, VTT), des arts plastiques (peinture et poterie) et du bricolage avec l'atelier « paléothologie ». Mais aussi des temps de découvertes à l'extérieur de l'institution et des temps d'échanges et de partages avec les jeunes lors des temps de parole quotidiens ou hebdomadaires qui permettent de créer un lien « autrement ».

Les jeunes sont en classe et ont cessé de fuir l'espace de l'unité d'enseignement. Aujourd'hui tout le monde participe activement. Des « primo arrivants » retrouvent l'envie d'apprendre et réinvestissent leur scolarité. Des enfants plus anciens se projettent sur un avenir professionnel. Entre temps de classes et ateliers techniques, stages préprofessionnels et inclusions scolaires, ateliers interdisciplinaires, séjours et premiers diplômes (ASSR et CFG), chaque jeune y trouve son compte et s'épanouit petit à petit.

Les retours à l'école, dite traditionnelle, par le biais des « inclusions scolaires », n'ont jamais été aussi nombreux et réussis. Nos jeunes réintègrent les SEGPA, les DIMA, les MFR, mais aussi pour certains les classes traditionnelles. Ils font des stages de découverte de métiers, obtiennent de bons résultats et se font remarquer de la bonne manière. Ils découvrent la joie d'être fiers d'eux et en ressortent grandis.

Voici donc une année 2015, faite d'avancées et de réussites, qui donne envie à tous de continuer à s'investir pleinement.

Un groupe de parole pour retrouver le calme ; Monique Bachelier, Enseignante.

Suite à l'absence pour maladie de l'éducateur scolaire de son binôme, l'enseignante Monique BACHELLIER a dû gérer seule sa classe à la rentrée scolaire en septembre 2015.

Très vite elle constate que le groupe classe est inexistant. Il s'agit bien plus d'un agrégat d'individualités « se cherchant », s'invectivant par la parole et les gestes ; ignorant jusqu'à la présence de l'adulte dans son autorité. A l'origine de ces conflits, le plus souvent des gestes déplacés et répétés et des paroles blessantes stigmatisant l'un ou l'autre.

L'intervention des éducateurs ne règle que momentanément les conflits bilatéraux, sans permettre à la classe de retrouver un climat d'écoute : un conflit à peine apaisé et c'est un autre qui se crée entre d'autres jeunes.

Le retour de l'éducateur scolaire va permettre de séparer les éléments les plus perturbateurs et d'apaiser un peu les tensions. Dans le même temps, une réflexion menée en commun avec le psychologue Yann LE GALL, intervenant auprès de l'équipe pédagogique, aboutit à la mise en place d'un groupe de paroles avec, pour but, d'apprendre aux jeunes à s'écouter et à prendre la parole à bon escient dans le calme et le respect des autres. Ce temps est régulé par des modalités bien précises (lever la main pour parler, une émoticône fait office de bâton de parole et est distribuée maintenant par un jeune aux autres jeunes qui demandent à s'exprimer).

Les débuts furent laborieux, les attitudes que les jeunes avaient en classe se répétaient à l'identique (langage grossier, gestes déplacés, coups de pieds, aucune écoute, moqueries) et les échanges tournaient courts. La réflexion s'est poursuivie. Il a été décidé de choisir un support visuel : des images concrètes du quotidien à commenter.

Très rapidement les jeunes se sont montrés plus attentifs, intéressés par cet échange ludique. Des images, nous sommes passés à la lecture d'histoires à décrypter. Les échanges se sont faits plus nombreux, dans le respect, les moqueries sont devenues plus rares même lorsqu'un enfant énonçait une idée farfelue.

Ce temps est maintenant bien repéré par les jeunes, il a lieu tous les mardis de 11h45 à 12h00 dans la classe de Monique BACHELLIER. Les jeunes de ce groupe préparent la classe en conséquence (ils poussent les tables et ils mettent les chaises en rond afin que tout le monde puisse se voir durant ce temps d'échange). Ils viennent chercher leurs camarades qui sont dans la classe d'à côté pour participer à ce temps de parole, dès l'arrivée du psychologue, M. LE GALL, dans leur classe.

Aujourd'hui l'expérience se poursuit, c'est une aventure à vivre.

« Heureusement que tu m'avais soulé... » Vanessa Clinckemaille, éducatrice scolaire.

Travailler à l'Itep... Accueillir des jeunes abîmés, perturbés, perturbants... Toujours en mouvement, agités. Créer du lien... Donner du cadre... Se confronter... Partager ; Echanger et transmettre, écouter et rire. On tisse du lien.

Voici le quotidien du travail à l'Itep avec ces jeunes. Quand ils vont mieux, ils nous quittent et vont « ailleurs ». Pendant des heures, des semaines, des mois, souvent des années, on sème, tant bien que mal, des petites graines. On les arrose. On y prend soin. On observe. On attend. Alors, quand ils partent, que devient ce que l'on a tenté de transmettre ?

J'ai suivi un jeune au sein de ma classe pendant deux ans. Puis il a intégré une DIMA en mécanique. Il n'est plus sur l'internat. Rodrigue est donc en « fin de prise en charge », dans cet « ailleurs ». Cependant, nous avons mis en place des temps de soutien scolaire pour continuer à l'accompagner sur cette question.

Je discute avec Rodrigue. Cela fait plusieurs mois que l'on ne s'est pas vu. Il est content de venir, de nous revoir tous. Il peut dire : « Heureusement que tu m'avais

« soulé » avec les multiplications parce que je les ai fait en classe et maintenant j'y arrive. » « Au fait, maintenant que je suis à la Dima, je comprends pourquoi tu me disais tout le temps qu'ici on avait de la chance d'avoir des adultes pour s'occuper de nous. Ça m'énervait mais maintenant je me dis que vous aviez raison. »

Quand on entend cela, en tant que professionnel, on se dit qu'on va continuer à semer des petites graines, car on sait qu'un jour, elles prendront forme.

SESSAD Le Logis

Préambule

Dans la continuité des années précédentes, le SESSAD du Logis a continué paisiblement son chemin.

Janvier 2015, suite à son déménagement à l'automne 2014, le SESSAD a inauguré ses nouveaux locaux par un temps de portes ouvertes. Nos collègues des autres SESSAD du département et nos partenaires de l'éducation nationale sont venus nombreux. Ce fut un temps de convivialité autour d'un bon buffet mais aussi un temps de travail et d'échange sur le travail fait au SESSAD.

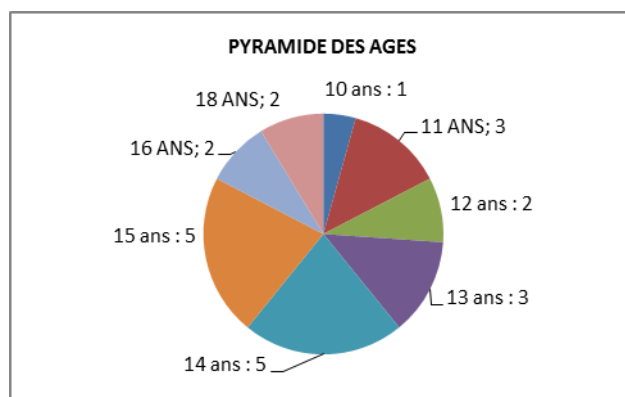
2015, c'est le départ à la retraite de notre orthophoniste, proche de l'AVVEJ depuis son enfance et présente au Logis depuis 5 années. Le départ d'une orthophoniste est toujours une difficulté car il est extrêmement difficile aujourd'hui de pourvoir ce poste en institution. A ce jour, nous cherchons toujours notre orthophoniste. Nous avons recours à des professionnelles extérieures avec lesquelles nous signons des conventions. Cette solution, validée par l'ARS, nous permet d'assurer le suivi en orthophonie pour les jeunes qui en ont besoin mais nous prive d'un apport indispensable à la qualité de notre accompagnement : le travail en équipe interdisciplinaire.

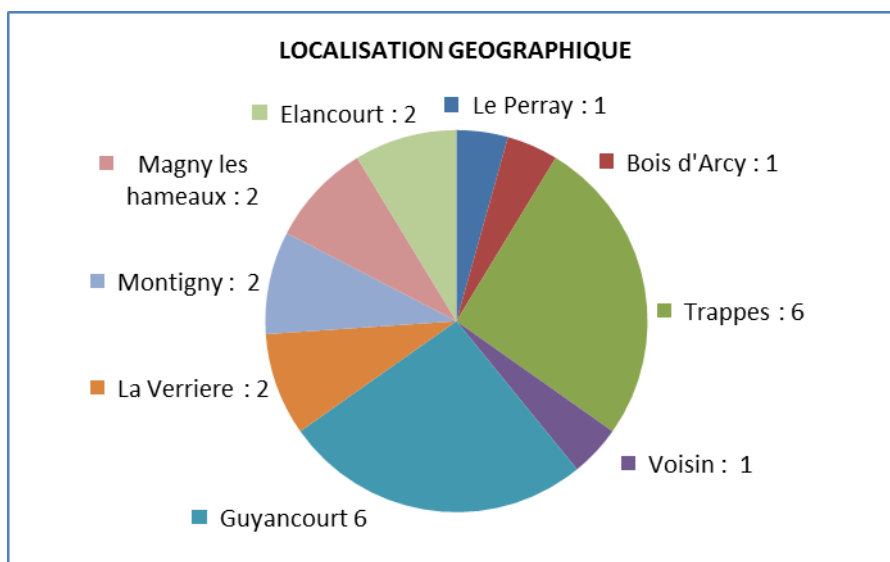
2015, c'est aussi pour le SESSAD la modification de son habilitation et l'autorisation à partir de janvier 2016, d'accueillir 10 jeunes supplémentaires de 6 à 20 ans. L'équipe en place s'est donc préparée durant cette deuxième partie de l'année à accueillir 3 personnes supplémentaires : une éducatrice, une psychologue et une psychomotricienne dès janvier 2016. L'augmentation d'une équipe d'une moitié de son effectif, n'est pas un fait anodin. Ce sont d'autres regards, d'autres fonctions, d'autres façons de faire qui vont venir questionner et enrichir cette équipe qui fonctionne ensemble depuis de nombreuses années. Les évaluations interne et externe qui doivent avoir lieu d'ici 2017, seront aussi d'excellentes occasions pour revisiter nos pratiques afin de valider ce qui fonctionne, modifier ce qui est nécessaire et continuer à enrichir notre réflexion pour continuer d'apporter des réponses de plus en plus pertinentes aux jeunes et aux familles que nous accueillons.

I. L'activité

a. Les effectifs

Effectif 2015 : 23 jeunes dont 16 garçons et 7 filles ; le nombre de filles reste stable par rapport à 2014.





Les jeunes que nous recevons pour permettre la mise en œuvre de leur projet d'accompagnement, habitent principalement dans l'agglomération de la Ville Nouvelle.

b. Les admissions :

29 dossiers de demandes d'admissions ont été reçus en 2015 et se sont rajoutés aux dossiers reçus en 2014 et toujours sur liste d'attente.

- 2 admissions ont été refusées sur dossier car il s'agissait d'enfants trop jeunes.
- 10 familles ont été reçues et ont vu leur dossier validé pour une admission à partir de janvier 2016.

Départs et arrivées :

- 3 jeunes ont intégré le SESSAD en cours d'année (janvier, juillet et septembre)
- 2 jeunes ont quitté le SESSAD car ils ont déménagé (Essonne et sud de la France)

c. Activité réalisée en 2015 :

Forfaits réalisés en 2015 :

- Activité théorique : 1 912 forfaits
- Activité accordée : 1 690 forfaits
- Activité réalisée : 1 845 forfaits
- 109 % de l'activité accordée et 96,49 % de l'activité théorique.

Les actes considérés comme **non comptabilisables** sont au nombre de **449**.

Comme les années précédentes, nous rappelons que sont jusqu'à aujourd'hui exclus du décompte :

- Les entretiens réalisés par le chef de service et/ou le psychiatre avec les familles, hors de la présence des enfants, indispensables pour la qualité de leur suivi.
- Les actions de partenariat (école, ASE, CPM...).
- Les différents actes (éducatif, pédagogique ou thérapeutique) réalisés au cours d'une même journée afin de faciliter l'emploi du temps de l'enfant et qui doivent être comptabilisés comme un seul forfait.

Ce système de décompte ne tient pas compte de la réalité du travail fait par le service et met dans l'ombre une partie pourtant essentielle de notre travail d'accompagnement. En 2014, nous apprenions que les services ARS Ile de France s'étaient saisis de cette problématique. A ce jour, nous n'avons toujours pas de retour sur les conclusions de ce groupe de travail.

L'habilitation du SESSAD pour 2015 prévoit 18 places et nous avons accueilli 23 jeunes tout au long de l'année. Ce léger sureffectif nous permet d'adapter le nombre de forfaits à réaliser à la situation particulière de chaque jeune. En effet, certains d'entre eux, à leur arrivée ou avant leur départ, n'ont parfois qu'un ou deux rendez-vous hebdomadaires au lieu de trois. Nous permettons ainsi la souplesse nécessaire à l'accompagnement de nos jeunes sans mettre en péril nos obligations de résultat quant au nombre de forfaits à réaliser dans l'année.

d. Résultat financier

Le SESSAD affiche un résultat comptable bénéficiaire de 7 573 euros.

Travail avec les familles au SESSAD Le Logis

Comme à l'ITEP, la question du travail avec les familles est au cœur des réflexions de l'équipe et commence dès l'admission ; le Dr Fallet, pédopsychiatre au SESSAD et le chef de service, Daniel Valot s'expriment à ce sujet :

Le travail avec les familles ne nous apparaît pas comme le respect d'une indication, mais comme une nécessité. Nous ne pouvons pas nous passer du savoir que les parents ont de leurs enfants, leur description de la relation et leur narration de leur histoire commune. Nous ne pouvons pas non plus nous priver de réfléchir avec eux. J'insiste dès le rendez-vous d'admission sur l'importance du travail avec la famille. Je le fais lors de la présentation du service. Dans notre livret d'accueil qui sert de support à cette présentation nous y consacrons un chapitre. C'est l'occasion pour moi de répéter que les parents sont avec le jeune lui-même ceux qui ont la meilleure connaissance de celui-ci, un véritable savoir. L'histoire du jeune, et le récit des relations familiales qui est fait par la famille, sont deux supports indispensables de notre réflexion.

L'adhésion à la demande

Ce sont les parents qui font la demande de Sessad à la MDPH. Mais très souvent la proposition émane de l'école et les parents peuvent avoir une adhésion au projet, une demande, des attentes très variables d'une situation à l'autre. Au moment des entretiens d'admission, les parents sont souvent mal informés de l'indication et du fonctionnement du SESSAD. « J'avais demandé un taxi et on m'a donné un Sessad » ! La demande peut être très pressante lorsque les troubles du comportement sont très actifs à l'école. Mais une demande très pressante n'indique pas toujours une adhésion et un engagement solides. Parfois les parents demandent le Sessad pour leur enfant, mais ils ne veulent pas être trop sollicités eux-mêmes ; parfois au contraire, ils veulent être très impliqués et ont tendance à envahir l'espace éducatif et thérapeutique de leur enfant.

Lors de l'admission, il est essentiel de préciser le rôle et le fonctionnement du Sessad, l'engagement des parents, les objectifs du service ; l'expérience montre que tant pour l'enfant que pour les parents la qualité des échanges lors des premiers entretiens est essentielle pour la confiance et l'engagement qu'ils auront ensuite au Sessad.

Des parents contraints n'aident pas leur enfant à investir le service. Nous souhaitons que notre travail conjoint puisse se faire sur une base de liberté. Certains parents ont pu accepter de faire une demande d'accompagnement SESSAD sous la pression des équipes enseignantes. C'est parce que nous avons pu entendre les résistances de certains qu'ils ont pu ensuite investir le service.

Laisser un espace de liberté ne veut pas dire limiter ou taire notre parole. Nous n'occultons pas les difficultés du jeune et son besoin d'aide. L'adhésion peut demander du temps, mais elle est nécessaire pour que le jeune ne se retrouve pas écartelé entre deux loyautés.

Nous disons aux parents dès l'admission que nous souhaitons de vrais interlocuteurs, qu'ils ont la possibilité d'exprimer leur désaccord avec nos choix, nos options, nos objectifs. Qu'ils ont toutes latitudes pour énoncer leur point de vue même s'il peut apparaître contradictoire. Nous les invitons dans ce cas à une discussion sans l'enfant pour que celui-ci ne soit pas perturbé par nos débats, et ce, jusqu'à trouver une position commune qui satisfasse chacun.

Il nous est arrivé d'évoquer dès l'admission la notion philosophique de « promesse ». Pour des familles qui arrivent avec un mal vécu important, leur enfant ayant posé d'importants problèmes dans sa scolarité, ils savent qu'ils ne vont plus être seuls pour affronter la situation, et que le challenge d'inverser la spirale négative devient aussi le nôtre.

La construction patiente du lien et de la relation de confiance au quotidien.

Elle commence dès le premier contact téléphonique, le temps accordé à l'écoute, la qualité de l'accueil, le souci que celui-ci soit chaleureux conditionnent la suite. La relation de confiance va être ensuite le travail des éducateurs au quotidien, tous les échanges autour du jeune, le partage d'informations, les anecdotes rapportées par les uns et les autres... Ce travail qui sous un certain angle peut paraître banal est essentiel. C'est lui qui tisse la relation de confiance, et donne sa densité au lien service/famille. Cet accompagnement au quotidien apaise les relations tendues. L'éducateur investi dans l'accompagnement participe à ajouter de la sécurité. Nous essayons d'être attentifs à la manière dont la famille nous appréhende. La notion d'accompagnement situe assez bien notre position « être avec » et aucunement au-dessus comme des spécialistes en surplomb. Il nous arrive d'éclairer avec la famille la façon dont elle se positionne par rapport au service. Certains parents que les difficultés de leur enfant, ou des parcours de vie difficiles ont mis à mal, se déchargeraient volontiers de leur fonction : « c'est vous qui savez mieux ! ». Au contraire, nous les invitons et les aidons à reprendre pleinement leur place de « père » et de « mère ». Il n'y a qu'eux qui peuvent jouer ce rôle. Pour certaines familles l'éducateur et le service ont à offrir un soutien à la parentalité. Nous aidons les parents à prendre des décisions communes et à les tenir.

Le travail avec la famille va se décliner ensuite selon différentes modalités :

- Des rencontres régulières ont lieu avec la pédopsychiatre du service, au minimum une fois par trimestre. Le cadre de ces entretiens est variable en fonction des besoins de la famille, de sa demande, de son implication, de sa disponibilité psychique. Il se fait en lien avec les autres intervenants, éducatifs et thérapeutiques. Les entretiens d'admission commencent à tisser des liens ; l'exploration, même prudente, de l'histoire de la famille et du jeune, alors qu'il n'y a pas encore de liens de confiance, est délicate. Elle nécessite de s'impliquer dans la relation, d'y mettre de la discrétion, de l'empathie mais aussi de la bonne humeur, de l'humour, introduire ce que Minuchin appelle « du joining » : rejoindre la famille là où elle est, évoquant parfois leurs origines ou leur pays, en échangeant sur les différences, ou les ressemblances, en n'ayant pas peur de citer ses propres expériences de parent ou de soignant... de manière à créer ce climat de confiance qui permet la parole et n'est pas un interrogatoire. Il est essentiel de rencontrer les deux parents à l'admission si possible ; ensemble ou séparément, qu'ils soient ou non en situation de séparation. Quelles que soient leurs rationalisations sur l'absence de l'autre parent, si on n'approfondit pas cette question, on court le risque d'accentuer, de cautionner un dysfonctionnement éventuel où l'un des parents s'est évincé ou est mis à l'écart.

Ces entretiens trimestriels permettent de faire le point avec le(s) parent(s) et le jeune, et parfois avec l'éducateur, sur le déroulement de la prise en charge, la perception des parents sur l'implication de leur enfant dans les rendez-vous, les progrès ou les difficultés actuelles, dans la famille, à l'école, à l'extérieur...

- Les entretiens parents enfants permettent d'évoquer les événements familiaux et les liens qui peuvent être faits avec les changements relationnels, avec les difficultés qui ont pu surgir, parfois en réinterrogeant l'histoire transgénérationnelle. Ils permettent aussi, dans l'« ici et maintenant », la circulation de la parole entre parents et enfants ; les postures, les dialogues, les récits et les interactions qui surgissent dans l'entretien, les messages émotionnels implicites ou explicites peuvent permettre un travail relationnel constructif. Pour certaines familles des entretiens parents- enfant réguliers (une fois par mois) sont nécessaires pour que la parole et les émotions circulent ; ces entretiens ont alors une valeur thérapeutique par eux-mêmes.
- Certains parents ont besoin d'entretiens individuels plus fréquents, une fois par mois voire deux, pour être soutenus dans leur fragilité personnelle et dans leur fonction parentale.
- Des rencontres régulières ont lieu avec le chef de service et l'éducateur. La construction dès l'admission du projet provisoire d'accompagnement (PPA) donne les grandes directions qui seront précisées ensuite dans ce PPA. Il est essentiel pour le jeune et la famille de formuler les progrès, de préciser où nous en sommes des objectifs fixés ensemble. Il est important de vérifier si ce constat est partagé par le jeune et sa famille.
Je peux m'investir en tant que chef de service quand j'ai le sentiment (je vérifie s'il est partagé par mes collègues) que la situation elle-même bloque le travail, par exemple l'excès de pression, ou encore des positions figées, des jeux qui se répètent...
J'ai parfois demandé dans des situations très bloquées à des parents de quitter leur position pour aider leur enfant à bouger. Ce qui est remarquable c'est qu'elles ont accepté de jouer le jeu.
Il m'arrive de décrire les relations familiales. Parfois pour aider la famille à visualiser celles-ci je peux avoir recours à des images. Je peux intervenir aussi quand nous faisons le constat qu'un jeune est enfermé dans le regard de ses parents dans une image « handicapé » « malade » et ce parfois au terme des marathons médicaux. Le jeune ne peut plus exister pour lui-même et il importe de lui redonner sa place de sujet.
Je peux aussi intervenir pour libérer la parole du jeune. Dans certaines situations sociales délicates les familles craignant l'intervention des services sociaux peuvent bloquer la parole de l'enfant. Il s'agit de repréciser alors la nature de notre service pour dissiper les malentendus et rassurer.
Je peux aussi intervenir pour soutenir la parole de l'enfant. Dans des relations mises à mal, l'enfant n'est plus entendu, sa parole a été discréditée par son comportement. Or il a besoin d'être entendu. J'interviens aussi pour dégager à nouveau un espace de confiance. Quand les problèmes de comportement s'accumulent, certaines familles n'autorisent plus aucun espace de liberté. C'est la tolérance zéro. Or la confiance ne peut se jouer que dans un espace de liberté.
Il est aussi essentiel pour nous de redonner des repères. Dans les conflits sans fin qu'occasionnent les problèmes du jeune il est facile de les perdre.
Il est également important que nous puissions nous dégager des discours rationnels habituels qui n'ont pas marché et proposer un regard neuf ; d'inventer ce que j'appelle de nouvelles fictions.

- Les réunions de parents : La réunion de début d'année offre l'opportunité d'associer les familles à la vie du service. Les réunions à thèmes qui se déroulent le reste de l'année, permettent aux parents de partager entre eux et avec nous leur expérience de parents, les réponses qu'ils ont trouvées, leurs réussites et leurs difficultés. Elles fonctionnent un peu comme des groupes de paroles et sont d'une grande richesse.

ITEP – SESSAD LE LOGIS

7 rue du Moulin – 78470 SAINT LAMBERT DES BOIS

Courriel : itep.logis@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr